Communiqué de presse Paris, le 28 juin 2018





La ministre de la Culture,

Philippe Bélaval reconduit dans ses fonctions de président du Centre des monuments nationaux

Sur proposition de Françoise Nyssen, ministre de la Culture, le Président de la République a reconduit Philippe Bélaval dans ses fonctions de président du Centre des monuments nationaux (CMN).

Françoise Nyssen tient à saluer le bilan de Philippe Bélaval pendant ses deux premiers mandats en tant que président du CMN et se réjouit de sa reconduction.

Le CMN est chargé de conserver, de gérer et d'ouvrir au public près de 80 monuments historiques appartenant à l'État, parmi lesquels l'abbaye du Mont-Saint-Michel, l'Arc de triomphe de l'Étoile ou la cité de Carcassonne, ainsi que de la valorisation touristique de 87 cathédrales. Cette mission fait du CMN un acteur essentiel de la politique patrimoniale de l'État et de l'aménagement culturel du territoire.

Pendant les deux premiers mandats de Philippe Bélaval, la fréquentation des monuments gérés par le CMN est demeurée à un niveau très élevé, en dépit des difficultés générées en 2016 pour l'ensemble des acteurs du secteur patrimonial et touristique par les réactions internationales aux attentats de Paris.

Ces mandats sont particulièrement marqués par l'ouverture au public de la villa Cavrois, œuvre de l'architecte Mallet-Stevens, et du domaine de Voltaire à Ferney-Voltaire. Ces deux monuments, qui illustrent la diversité du patrimoine confié au CMN, ont bénéficié d'une restauration d'ampleur et d'une remarquable scénographie.

Ils ont également vu la compétence de maîtrise d'ouvrage des travaux de restauration confiée au CMN en 2007 atteindre sa maturité, avec notamment la restauration du dôme du Panthéon.

Le nouveau mandat de Philippe Bélaval permettra de mener à bien deux chantiers essentiels confiés à l'établissement : la restauration et l'ouverture au public de l'hôtel de la Marine, à Paris, et celles du château royal de Villers-Cotterêts, conformément à la décision du Président de la République d'installer un laboratoire de la francophonie

Contacts
Ministère de la Culture
Délégation à l'information et à la communication
Service de presse : 01 40 15 83 31
service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr
@MinsitereCC

dans ce lieu où fut signée l'ordonnance royale d'août 1539 imposant l'usage du Français dans l'ensemble des actes administratifs du royaume.

Âgé de 62 ans, Philippe Bélaval est conseiller d'État. Il a été directeur général de l'Opéra de Paris en 1990 et de la Bibliothèque nationale de France en 1994, directeur des archives de France en 1998, président des cours administratives d'appel de Bordeaux en 2001 et de Versailles en 2004. Directeur général des patrimoines au ministère de la culture en 2010, il est nommé président du Centre des monuments nationaux en 2012, et reconduit une première fois à la tête de cet établissement public en 2015.